

Éditorial

Après un été 2020 exceptionnellement lumineux, chaud et sec, le millésime 2021 restera d'ores et déjà gravé dans la mémoire collective, par la constance, la régularité et la quantité de pluie tombée ...

« *Les années se suivent et ne se ressemblent pas.* » Ce vieil adage, depuis fort longtemps colporté par les plus anciennes traditions, veut surtout nous rappeler que ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas nécessairement demain, nous incitant à nous réjouir avec modération des jours heureux et à nous plaindre avec mesure des instants plus sombres, car chacun ne devrait pas méconnaître que la vie est une suite continue de peines et de joies.

Il en va ainsi du temps qu'il fait, mais également de tous les événements qui jalonnent notre quotidien, et c'est bien du quotidien de notre commune dont veut vous entretenir ce 25^{ème} numéro de VIVRE À BRÉNOD. Vous rendre compte des actions menées par l'équipe municipale, vous relater les événements et les manifestations qui ont marqué la vie de notre commune, partager avec vous les projets auxquels travaillent vos élus, voici toute l'ambition de ces quelques feuilles.

À la rentrée de septembre prochain, notre école primaire va connaître une nouvelle étape. Neuf élèves de CM2 ont définitivement quitté l'école le 3 juillet dernier, fermant derrière eux notre troisième classe. Nous leur souhaitons bien évidemment une pleine réussite dans la poursuite de leur parcours scolaire, mais ils vont nous manquer ! Dans de petites structures comme la nôtre, les aléas de la démographie s'imposent avec encore plus de réalisme et l'implacable logique des chiffres prévaut sur toutes les autres considérations. Il nous faut faire avec ... ou sans !

Quoiqu'il en soit, notre école continue à vivre et il nous appartient de tout mettre en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions qui soient, les quarante-trois élèves inscrits à ce jour. Nous devons être fiers de notre école, et c'est pour cette raison qu'elle prendra bientôt le nom de DANIEL MORAND. Instituteur exemplaire le jour et Résistant la nuit, il a enseigné à Brénod entre 1938 et 1944. Soixante-dix-sept ans après, il est plus que temps de rendre justice à sa mémoire et ne pas oublier son ultime sacrifice en avril 1945 dans l'enfer concentrationnaire nazi. Son nom sera pour toujours associé à l'école de Brénod, au métier qu'il avait choisi et à la mission qu'il s'était donnée.



Soyons fiers aussi et félicitons Mathéo LOCATELLI, qui a porté haut les couleurs de notre village devant l'Arc de Triomphe à Paris pour ce 14 juillet 2021. Jeune porte-drapeau du Comité des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Brénod-Champdor-Corcelles, il était dans ce groupe d'adolescents que le Président de la République a voulu honorer et remercier lors des cérémonies de la Fête Nationale. Merci Mathéo pour ton engagement, et bravo pour cette distinction.

De nombreux sujets vous attendent dans les pages qui suivent, je remercie toute celles et ceux qui ont œuvré à leur rédaction, et vous en souhaite bonne lecture, dans une fin d'été que chacun espère plus clément et plus douce, sous le soleil retrouvé ...

Étienne RAVOT
Maire de Brénod

Sommaire

Vie communale pages 2 à 7

- ❖ Le budget et la fiscalité
- ❖ Les subventions communales
- ❖ Notre forêt
- ❖ Les sapeurs-pompiers
- ❖ Les travaux
- ❖ Le fleurissement de notre village
- ❖ Rétrospectives
- ❖ L'école de Gendarmerie de Dijon donne le nom de Marius TRAFFEY à sa 29^{ème} promotion
- ❖ Fonds d'archives anciennes de commune
- ❖ Espace livres

Enfance pages 8 à 9

- ❖ Bilan de l'année scolaire 2020-2021
- ❖ Les voyages de fin d'année
- ❖ Le centre de loisirs

Vivre ensemble pages 10 à 11

- ❖ La vitesse des véhicules
- ❖ Les bruits de voisinage
- ❖ Le tri sélectif
- ❖ Les déchets verts
- ❖ Urbanisme : Rappel important

Bloc-notes page 12



LE BUDGET COMMUNAL ET LA FISCALITÉ



Le budget général de la commune de Brénod a été adopté par le conseil municipal le 12 avril dernier. Il s'équilibre en recettes et dépenses à 775 558 € en fonctionnement et 354 813 € en investissement. Vous pourrez en retrouver tous les détails sur www.brenod.com. Les taux d'imposition ont été maintenus à leur niveau précédent, à savoir : taxe foncière sur les propriétés bâties 9,20 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 47,57 %.

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020, pour 80 % des ménages. Cette taxe constituait l'un des piliers de la fiscalité perçue par les collectivités locales, avec les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. L'État s'est engagé à compenser intégralement cette perte de ressource auprès des communes. À titre transitoire, jusqu'à sa disparition définitive en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la taxe d'habitation sur les résidences principales est affecté au budget de l'État. Reste affecté à la commune le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, pour 2021 et 2022 le taux de cette taxe est figé à celui de 2019.

Pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation pour les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée à la commune. En pratique, un contribuable auparavant assujetti au taux de 9,20 % au titre de la part communale et au taux de 13,97 % au titre de la part départementale, sera, en 2021, assujetti à un taux de 23,17 % au seul bénéfice de la commune. Ce transfert est sans incidence sur le montant total figurant sur votre avis de taxes foncières.



Retrouvez ce bulletin, les précédents, et bien d'autres choses encore... sur www.brenod.com

LES SUBVENTIONS COMMUNALES

Les Pt'its Bergnolands	1 500.00 €
Espace Livres	550.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Brénod	160.00 €
Ski-Club Brénod-Corcelles	1 500.00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie – Comité Brénod – Champdor - Corcelles	75.00 €
Mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura	30.00 €
Mémoire de la déportation dans l'Ain	30.00 €
ADAPA (Aide à domicile)	140.00 €
Maison Familiale Rurale de Cormaranche-en-Bugey	80.00 €
Maison Familiale Rurale de Balan	40.00 €
CECOF (Ambérieu en Bugey)	40.00 €
CFA BTP Ain (Bourg en Bresse)	40.00 €
MUSICOLE – école de musique associative	30.00 €
TOTAL	4 215.00 €

**vie
communale**



NOTRE FORÊT

LA FORÊT SOUFFRE :

La forêt communale de Brénod n'échappe pas au dépérissement qui affecte l'ensemble des massifs montagneux de l'Est de la France, tout particulièrement le Jura et les Vosges, victimes des épisodes de canicule et des sécheresses récurrentes des années passées.

Les pluies abondantes du printemps et de ce début d'été n'ont pas enrayé le phénomène, les sapins et les épicéas continuent à sécher de manière inquiétante. Cependant il faut bien évacuer ces arbres de la forêt. Sur un marché du bois saturé et très contrasté, les bois secs trouvent difficilement preneurs, tandis que les bois verts sont recherchés par les professionnels.

Lors de la vente de printemps de l'Office National des Forêts le 23 juin 2021, un lot de bois verts de 158,41 m³ en parcelle 25, canton de la Roche Samuel a été attribué à la scierie Monnet-Sève d'Outriaz au prix de 6 355 €, soit 40,12 €/m³. Le 22 juillet, un lot de bois dépérissants et secs de 925 m³ dans le canton de Pré Goyet, parcelles 2 à 7 et 9 à 12 n'a pas reçu une seule offre. Il sera reproposé au mois de septembre, en espérant qu'au moins une entreprise soit intéressée !

Un lot de bois verts uniquement, 877 m³ dans le canton de Pré Bardou, parcelle 19 sera également proposé à la vente en ligne le 23 septembre prochain.

INFO AFFOUAGES BORD DE ROUTE :

Les arbres ont été abattus en avril dernier, les mauvaises conditions météorologiques qui ont suivi n'ont pas permis le débardage pour l'instant, le soleil est attendu...



LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Depuis janvier 2021, suite au départ en retraite du sergent André PERNOUD, le CPINI de Brénod compte un nouveau chef de corps. Le sergent Mickaël PAUGET a pris la suite des engagements de « Dédé ».

André PERNOUD était le chef de corps depuis le 1^{er} janvier 2013. Il part à la retraite après 14 années de service auprès de la population de la commune. Nous lui souhaitons une belle retraite et espérons pouvoir trinquer prochainement à sa santé, dès lors que la situation sanitaire le permettra.

Merci André pour ton engagement et ton dévouement.

Les Sapeurs-Pompiers de Brénod recrutent !!!

Vous êtes motivés, dévoués à aider votre prochain, venez nous rencontrer lors de manifestations ou en vous présentant à la mairie pour avoir des renseignements.

On compte sur vous !

Vie communale

LES TRAVAUX

Le début de l'année 2021 fut l'occasion pour la commune de réorganiser le fonctionnement de la déchetterie verte sur la plateforme de la « Samaritaine ». Pour cela l'entreprise Yannick Megret fut missionnée pour le broyage de tous les déchets accumulés depuis plusieurs années. Montant : 2 520.00 € T.T.C.



Epruvé par le temps et les éléments, le portail d'entrée du cimetière a dû être entièrement rénové par les entreprises ETA Damien CARRIER et ETAP afin de lui rendre son aspect d'antan.

Montant : 4 213.00 € T.T.C.

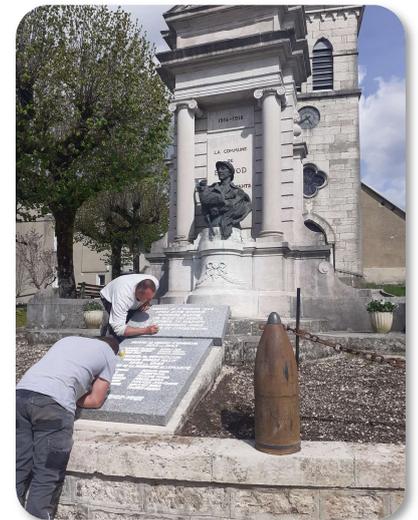


Des travaux d'amélioration technique du mur artificiel de la Sivollière ont été réalisés par la SARL ALTHUS afin de permettre l'évolution de la pratique de l'escalade.

Montant des travaux : 4 614.00 € T.T.C.
Subvention de la Région Rhône Alpes Auvergne : 770.00 € et participation de 1 500.00 € du Club Alpin Français de Nantua.



Afin d'honorer nos combattants disparus, les gravures du monument aux morts ont été rénovées par les Pompes Funèbres Marbrerie du Plateau pour un montant de 1 000.00 €.



Nous remercions Haut-Bugey Agglomération pour l'installation de cache-conteneurs très appréciés pour leur esthétique !

LE FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Pour cette première année de gestion du fleurissement du village, nous avons souhaité tester de nouvelles plantes et fleurs. La météo peu clémente n'a pas favorisé le bon développement et l'éclosion des différents végétaux.

Nous avons aussi pris le parti de fleurir, au moins un peu dès que cela était possible, les différents lavoirs et fontaines du village.



RÉTROSPECTIVES...

vie communale

Retour sur les cérémonies du 6 et 7 février

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire et du seuil de personnes autorisées à se rassembler fixé par la préfecture, il ne fût pas possible d'inviter la population à participer aux cérémonies des 6 et 7 février.



Une **campagne de vaccination** a eu lieu à la Marpa en février et mars organisée par le Conseil Départemental et orchestré par un pharmacien et médecin d'Hauteville et le cabinet infirmiers de Brénod. Des personnes âgées du village ont pu profiter de cette organisation pour recevoir les 2 vaccins.



Quel beau moment de rencontre et de partage pour nos anciens qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps et qui ont pu échanger sur ces derniers mois de confinement. La Marpa avait organisé un goûter pour l'occasion.

Foire de Brénod

Le soleil, les exposants, les brocanteurs, les bénévoles, tous étaient au rendez-vous pour cette journée exceptionnelle !

Quel plaisir de voir notre village aussi animé que ce 18 juillet 2021.



L'Ultra 01

Merci à tous les bénévoles pour le bon déroulement du passage de l'Ultra 01 à Brénod - conseillers municipaux, villageois, associations (SCBC, conscrits, CAF et musiciens) pour la dynamique créée le vendredi 9 juillet dès 19 h.

Les coureurs des 175 km en solo ou en relais arrivaient de la Côte pour se ravitailler à la Sivollière - base de vie - et poursuivre en direction de la Scie, gravir le Monthoux, puis prendre la direction de la Combe de Léchaud.

Le temps nous a souri et a permis cette belle soirée.

Rendez-vous l'année prochaine, Brénod étant retenu comme un lieu accueillant, festif et dynamique.



**L'ÉCOLE DE GENDARMERIE DE DIJON
DONNE LE NOM DE MARIUS TRAFFEY
À SA 29^{ÈME} PROMOTION**



Marius TRAFFEY, né à Iznore en 1913, fut Gendarme à Brénod entre 1941 et 1944. Dès la création des camps du Maquis, il s'est engagé dans la Résistance contre l'occupant allemand, avec ses collègues de la Brigade de Brénod, apportant de nombreux et précieux renseignements aux Maquisards installés dans le Haut-Bugey.

Arrêté par la Gestapo avec trois autres gendarmes le 8 février 1944, il fut déporté au camp de concentration de Mauthausen. Broyé dans l'enfer concentrationnaire nazi, il est décédé le 19 octobre 1944 au commando de Gusen.

Samedi 29 mai 2021, les 116 élèves-gendarmes de la promotion Marius TRAFFEY ont rendu un émouvant hommage à leur Parrain devant le Monument aux Morts de notre commune, en présence de Monsieur Bruno DUPUIS, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en Côte d'Or, du Colonel Yannick BELLEMIN-LAPONNAZ, commandant le Groupement Départemental de Gendarmerie de l'Ain, de nombreux officiers et sous-officiers de Gendarmerie, de Mme Aline MARET-GUELPA, Présidente de l'Association pour la Mémoire des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura, de Mme Monique CHANEL, représentant le Président de l'Association pour la Mémoire de la Déportation dans l'Ain. Tous ont été reçus ensuite en Mairie, où ils ont découvert le mémorial consacré aux Déportés de Brénod, avant de déposer une plaque pour perpétuer la mémoire de Marius TRAFFEY.

Nous regrettons que la population de Brénod n'ait pas pu être associée plus étroitement à cette cérémonie en raison des conditions sanitaires.



FONDS D'ARCHIVES ANCIENNES DE LA COMMUNE

Jeudi 1er juillet, les artisans chargés de la restauration du fonds d'archives anciennes de la commune sont venus en mairie présenter les résultats des travaux réalisés en 2020/2021. Mme Chloé PÉDOUSSAUD et M. Laurent JUILLARD nous ont fait découvrir quelques-unes de leurs réalisations, partageant leur passion avec une assistance très intéressée en présentant tous les secrets de leur métier. M. Anthony PINTO, en charge des travaux d'inventaire et d'analyse scientifique a présenté le contenu de ces documents en insistant sur leur intérêt historique.



ESPACE LIVRES - LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BRÉNOD

Depuis le début de l'année 2021 la bibliothèque est restée ouverte, tout en respectant les consignes sanitaires. Les bénévoles ont assuré les activités habituelles : permanences les mardis et samedis pour tous les publics, animations Kamishibai un samedi par mois dans la salle du conseil, accueil des classes par petits groupes le jeudi.

Les bénévoles se sont réunies régulièrement pour préparer ces permanences : confinement des livres en retour, apport des nouveaux livres par la navette, accompagnement du public pour effectuer des recherches dans le fonds départemental, mise à disposition d'un deuxième ordinateur pour le public, ...

La bibliothèque va prochainement s'installer dans un local rénové au rez-de-chaussée de la Sivollière, rue principale à gauche de la salle d'escalade. Le déménagement aura lieu durant la seconde quinzaine d'août. Elle sera encore ouverte le samedi 14 août de 10 h à 12 h.

LA RÉOUVERTURE EST PRÉVUE LE MARDI 7 SEPTEMBRE DE 16 h 30 à 18 h 30.

La préparation du déménagement de la bibliothèque a nécessité plusieurs étapes de travail. Visite avec toutes les bénévoles de la bibliothèque et M. Christophe ALIX de la Direction de la Lecture Publique de l'Ain, création d'un plan d'aménagement du nouveau local, proposé par l'équipe d'ESPACE LIVRES, en réutilisant le mobilier existant, complété par l'achat d'éléments complémentaires par la commune.

Diverses animations sont prévues pour marquer ce nouveau lieu :

- Soirée Inauguration,
- Accueil des familles d'enfants nés en 2019 et 2020, pour la remise du livre de naissance offert par le Département de l'Ain, dans le cadre de l'opération PREMIÈRES PAGES. Cette année les enfants recevront « Poule bleue » de Claire Garralon, aux éditions « MeMo »,
- Soirée documentaire « le Népal ».

Les dates de ces manifestations seront communiquées dans les boîtes aux lettres et sur notre page FaceBook : <https://www.facebook.com/biblio.brenod/>



BILAN ANNÉE SCOLAIRE

2020-2021



Cette année ne fût pas simple en raison du contexte sanitaire.

Entre les fermetures de classes pour cause de Covid et la mise en place des différents protocoles, les élèves, parents et enseignants ont dû s'armer de patience et de courage pour poursuivre au mieux les apprentissages.

Les grandes vacances sont les bienvenues afin de permettre à tous de recharger les batteries.

Malgré ces contraintes, les enfants ont pu profiter d'une semaine chant/choral/musique du monde. Ce projet porteur et fédérateur pour les enfants a bénéficié de l'intervention d'une cheffe de chœur professionnelle. Les élèves ont pu explorer les possibilités du corps et de la voix et s'exercer au jeu scénique.

Cette activité a bénéficié d'un financement du Sou des Écoles.

LES VOYAGES DE FIN D'ANNÉE

Les maternelles, CP et CE sont allés visiter le centre d'art contemporain de Lacoux qui proposait une exposition sur les herbiers. Ce fut l'occasion pour les enfants de faire un lien avec leur projet de classe sur la réalisation d'un herbier et leur potager. Visite du musée le matin, pique-nique et balade l'après-midi.

Les CM sont quant à eux allés visiter l'Abbaye d'Ambronay, projet qui n'a pu se faire en 2020 à cause de la crise sanitaire.

Pour ces deux sorties, le Sou des Écoles a financé les entrées et la commune les trajets en bus.



CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE LACOUX



Le 12 juillet 2021 :
Atelier pâte d'amande
à la Maison NEUFCEUR,
Apiculteur et Confiseur à Aranc.



Ambiance Zumba à Brénod le 19 juillet 2021 avec
l'école de danse L'Ambarock d'Ambérieu en Bugey.

LE CENTRE DE LOISIRS



Le 20 juillet 2021 : Atelier cuisine



Le 22 juillet 2021 :
En route pour une journée en plein air
au plan d'eau de Champdor.



Le 27 juillet 2021 :
On s'initie au tir à l'arc avec
Véronique PERNOD.



Rencontres intergénérationnelles avec les aînés de la Marpa Les Narcisses.



La vitesse des véhicules

Radars pédagogiques du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

GRANDE RUE (Hangar communal)	
Véhicules estimés	76 853
Vitesse moyenne	50
Vitesse maximale	119
Vitesse supérieure à 50 km/h	39 125



Près de 50% des véhicules sont au-dessus des 50 km/h réglementaires dans le village.



RUE PRINCIPALE (Mairie-école)	
Véhicules estimés	87 864
Vitesse moyenne	44
Vitesse maximale	120
Vitesse supérieure à 50 km/h	22 545

LES BRUITS DE VOISINAGE

Tous responsables, Tous concernés

Amis bricoleurs et jardiniers, nous vous rappelons l'article 14 de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2008 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, pelle mécanique et tant d'autres, ne peuvent être effectués que :



- **Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Amis des bêtes, nous vous rappelons l'article 13 de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2008 : « Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou plusieurs chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation. »



Nous vous remercions pour votre vigilance et votre coopération afin d'avoir une entente cordiale au sein de notre village.

TRI SELECTIF

La prévention de l'environnement oblige à encourager une conduite vertueuse de la part de chacun concernant les déchets recyclables.



Des colonnes de tri du Sidéfage (www.sidefage.fr) sont à disposition sur le parking du city stade pour les papiers, cartonnets, les plastiques et le verre.

« Il est formellement interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs (article 4-3 propreté et sécurité du règlement consultable sur le site Haut-Bugey Agglomération) ».

Merci de respecter la propreté du site en ramassant les bouchons, capsules et petits déchets qui polluent l'environnement proche...

En cas de non-respect des modalités de collecte, la sanction encourue est une amende de première classe de 38 euros.

En cas de dépôt sauvage ou abandon de débris, une infraction de 3^{ème} classe de 450 euros, 1 500 euros si commise avec un véhicule, plus frais d'enlèvement des ordures à charge du contrevenant.

Les encombrants et débris imposants doivent être évacués à la déchetterie de Plateau d'Hauteville (Zone artisanale la Cornella) :

HORAIRES D'ÉTÉ (du 01/04 au 30/09) :

- ❖ lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
- ❖ du mardi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 30
- ❖ samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00



HORAIRES D'HIVER (du 01/10 au 31/03) :

- ❖ lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- ❖ du mardi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
- ❖ samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Fermée les dimanches et jours fériés et les 24 et 31 décembre.

**VIVRE
ensemble**



DÉCHETS VERTS

L'été est de retour, l'époque des tontes et tailles aussi ! C'est l'occasion de rappeler que, durant l'été, la population dispose d'une plateforme de collecte à l'ancienne décharge municipale, pour déposer les tontes de pelouse, les tailles de haies et arbustes, les petits résidus tels les feuilles mortes...

Le samedi matin de 9 heures à 11 heures sous la surveillance d'un membre de l'équipe municipale.

Rappel : l'arrêté préfectoral SAF-02 du 3 juillet 2017 édicte « l'interdiction du brûlage des déchets verts ou ménagers toute l'année ». Les contrevenants encourrent une amende de 450 euros.

URBANISME : RAPPEL IMPORTANT

Une déclaration préalable peut être exigée pour les travaux non soumis à permis de construire. C'est une autorisation d'urbanisme à déposer à la mairie, qui permet de vérifier le respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Elle concerne les travaux modifiant l'aspect extérieur des constructions :

- création d'ouvertures, changement de portes, volets, fenêtres,
- rénovation de façades, de toiture..., construction d'abri de jardin, garage, piscine,
- changement de destination (garage en pièce d'habitation), construction de clôtures, etc...

Avant de commencer vos travaux, renseignez-vous en mairie pour savoir si vous êtes concernés !

MANIFESTATIONS À VENIR

15 AOÛT 2021

Les conscrits seront encore une fois au rendez-vous pour animer notre village pour la fête patronale. Voici leur programme :

- après-midi jeux sur la place du village,
- vente de brioches à emporter, buvette.

Nos amis forains proposeront leurs attractions dès vendredi 13 août au soir jusqu'au dimanche 15 août.

Le feu d'artifice !

Annulé l'an dernier pour cause de sécheresse, il devrait être maintenu cette année.

Alors rendez-vous au parking du city stade

le dimanche 15 août à 22 h 00

pour recevoir une pluie d'étoiles et faire briller les yeux des petits et des grands !



Le port du masque et le respect de l'ensemble des gestes de prévention seront obligatoires pour accéder à toutes les animations proposées.

GENTLEMAN DU PLATEAU

Le samedi 4 septembre se tiendra la 6^{ème} édition du « Gentleman du plateau ». Organisée par Izernore Vel'Haut Bugey, cette course cycliste avait rencontré un vif succès en 2020. Gageons que ce sera une nouvelle fois le cas pour l'édition 2021.

Contact : Izernore Vel'Haut Bugey
527 Grande Rue – 01580 IZERNORE
Tél : 06.76.86.44.00
inscriptionacfain@gmail.com
<http://acfain.clubeo.com/>



BIATHLON SUMMER TOUR

Le ski club de Brénod -Corcelles, associé au Comité de ski du Lyonnais, organise le

SAMSE Biathlon Summer Tour
les 18 et 19 septembre 2021
au stade des Plans d'Hotonnes.

Cette épreuve d'été rassemble les meilleurs athlètes nationaux de biathlon des équipes A, B et junior. Sont décernés les titres de champion de France sur des formats spectaculaires de sprints courts et poursuites.

La commune, partenaire de l'association, invite la population à participer largement au succès de cet événement d'envergure nationale, exceptionnel sur le plateau, par une présence nombreuse !



Sur place : buvette, restauration rapide, animations musicales, ambiance assurée sur 2 jours !



VENTE DE MARRONS CHAUDS

Si le contexte sanitaire le permet, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Brénod serait heureuse de vous retrouver, courant de l'automne autour de leur vente de marrons chauds.

